

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Pôle fonction publique

Service de la gestion statutaire des fonctionnaires

Section gestion statutaire 2

Mél : sgsf.drhfpnc@gouv.nc

Tél. : 25.60.95- Fax : 27.47.00

N° CS18 – 3133 – 450

Nouméa, le 23 MAI 2018

CIRCULAIRE
À l'attention des employeurs publics

Objet : Campagne de promotion au choix pour l'accès au 2^e grade de technicien du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie.

Réf : Article 16 de la délibération n° 74/CP du 12 février 2009 *portant statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie.*

PJ : - Fiche de candidature ;
- Attestation d'exercice de fonctions.

Je vous informe de l'ouverture, au titre de l'année 2018, d'une campagne de promotion au choix pour l'accès au 2^e grade de technicien du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie.

Cette promotion est ouverte aux techniciens 1^{er} grade remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- 1° être titulaires du BEPECASER d'Etat ou de Nouvelle-Calédonie ;
- 2° être titulaires de la qualification « poids lourd » depuis au moins trois ans ;
- 3° occuper, au 31 décembre 2017, un emploi d'examineur du permis de conduire et justifier d'au moins huit ans d'exercice de ces fonctions.

Les fiches de candidatures accompagnées des pièces justificatives doivent parvenir à la Direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie au plus tard le 19 juillet 2018.

Passé ce délai, les candidatures ne seront plus prises en considération.

L'attention des candidats est attirée sur le fait :

1° qu'en l'absence de production de pièces justificatives, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature ne sera pas pris en compte ;

2° que pour être recevables, les attestations doivent être réalisées par la collectivité employeur ;

3° que s'ils ne disposent pas des pièces justificatives nécessaires à la constitution de leur dossier, ils peuvent prendre l'attache de leur employeur en vue de solliciter une consultation de leur dossier administratif et prendre copie desdites pièces.

La présente circulaire ainsi que la fiche de candidature sont téléchargeables sur le site internet de la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie.



Le secrétaire général
du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Alain MARC

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FONCTION
PUBLIQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Pôle Fonction publique - Service de la gestion statutaire des fonctionnaires – Gestion statutaire 2

ANNEE 2018

CANDIDATURE POUR L'ACCÈS AU 2^{ème} GRADE DU CORPS DES TECHNICIENS RELEVANT DU STATUT
PARTICULIER DES PERSONNELS TECHNIQUES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

CONDITIONS DE RECEVABILITE au 31/12/2017 :

- 1° être titulaire du BEPECASER d'Etat ou de Nouvelle-Calédonie ;
- 2° être titulaire de la qualification « poids lourd » depuis au moins trois ans ;
- 3° occuper, au 31 décembre 2017, un emploi d'examineur du permis de conduire et justifier d'au moins huit ans d'exercice de ces fonctions.

LA FICHE DE CANDIDATURE doit être adressée à la direction des ressources humaines et de la fonction publique
de Nouvelle-Calédonie
au plus tard le 19 juillet 2018 sous peine d'irrecevabilité

PIECES JUSTIFICATIVES

- Aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration
- Les pièces justificatives sont celles exigées dans le formulaire de candidature, aucune autre pièce ne sera prise en compte
- A défaut de communication de la pièce justificative sollicitée, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature n'est pas prise en compte
- L'agent doit joindre l'attestation d'exercice de fonctions à son dossier de candidature pour les services effectués pour le compte d'un employeur autre que celui qui l'emploie. L'employeur actuel atteste des services effectués pour son compte à la suite du dépôt du dossier par l'agent.

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Employeur :

- Province des îles Loyauté Province Nord Province Sud Vice-rectorat
 Nouvelle-Calédonie Autres (à préciser) : _____ Commune (à préciser) : _____

CADRE A REMPLIR PAR L'AGENT

I – DETENTION DU BEPECASER (joindre une copie du diplôme)

- OUI
 NON

II – DETENTION DE LA QUALIFICATION « POIDS LOURD » (joindre une copie du document attestant de cette détention)

- OUI Préciser la date d'obtention :
 NON

Date : _____

Signature de l'agent :

CADRE RESERVE A L'EMPLOYEUR

I – L'AGENT EXERCE T'IL DEPUIS 8 ANS LES FONCTIONS DEVOLUES AUX EXAMINATEURS DU PERMIS DE CONDUIRE (joindre l'attestation d'exercice de fonctions)

- Oui
 Non

II - AVIS DE L'EMPLOYEUR

- Très favorable
 Favorable
 Réservé

III – OBSERVATIONS EVENTUELLES

le
(signature et cachet de l'employeur)



**ATTESTATION D'EXERCICE DES FONCTIONS
D'EXAMINATEUR DU PERMIS DE CONDUIRE**

Prénom :

Nom :

Affectation actuelle:

→ Justifie, au 31/12/2017, de 8 ans d'exercice de fonctions dévolues aux examinateurs du permis de conduire (joindre les fiches de poste correspondantes).

Employeur	Fonctions occupées	Date de début	Date de fin

Date :

Signature et cachet de l'employeur :

⚠ Cette attestation doit être jointe à la fiche de candidature